

tragédie du *Tremblement de terre de Lisbonne*, » était de la composition d'un certain gentilhomme de Picardie, le baron de R., rimeur d'aussi bonne foi que le perruquier André. L'éditeur avertit, dans la préface, que l'auteur a une manière qui lui est propre, et qu'il écrit comme personne n'écrit. Rien n'est plus exact. Il s'excuse de n'avoir point orné cette merveilleuse production d'un beau portrait de la Bête du Gévaudan, ou bien de celui de l'auteur. Le sommaire de l'ouvrage a sa valeur historique : « Exposition des fureurs de la Bête; Digression très-curieuse sur la fête de la Gargouille, qu'on célèbre à Rouen; Réflexions sur la galanterie qui semble régner dans les démarches de la Bête; Portrait dudit monstre; Réflexions utiles sur la cherté du bois, qu'il occasionne; Description des chasses où on l'a manqué; Projet intéressant de faire un beau miracle à l'encontre de cette Bête; Conclusion. » La superstition populaire ne contribua pas peu à augmenter la terreur qu'inspirait la Bête du Gévaudan; cette terreur devint telle, que les origines les plus insensées, les intentions les plus noires, les goûts les plus extraordinaires lui furent attribués. On alla jusqu'à calomnier ses mœurs. Fréron, dans son *Année littéraire*, publia à ce sujet une lettre qu'il dit avoir reçue, et dans laquelle on constate « l'inclination de cet animal pour les femmes, ses rugissements comparés au bruit de l'âne quand il commence à braire, et une odeur très-infecte... Ses yeux brillent dans l'obscurité, et l'on prétend qu'il voit mieux la nuit que le jour. Son cri ressemble aux sanglots d'un homme qui vomirait avec effort. Il se défend du lion, et ne craint point la panthère. » Malheureusement pour le journaliste, on prétendit qu'il avait eu le dessein d'appliquer ces remarques à Mme Clairon, et de tracer le portrait de cette tragédienne fameuse sous le couvert du monstre dont chacun se préoccupait si fort. Grande rumeur à la cour et à la ville. Fréron écrit au duc de Richelieu : « Je ne saurais trop vous protester, monseigneur, que je n'ai jamais eu l'intention de peindre cette actrice célèbre. Il n'y a que ses ennemis ou les miens qui aient pu lui appliquer un portrait général et prêter à ma plume une malignité dont elle n'est point coupable en cette occasion. Je prends avec confiance la liberté de réclamer de nouveau votre justice et votre bonté, pour faire cesser l'inquiétude, affreuse que l'ordre du roi ajoute à mes maux. » L'ordre du roi dont il est ici question, sollicité par Mme Clairon elle-même, envoyait Fréron au For-l'Évêque. Fréron avait alors la goutte; ses amis obtinrent qu'il ne serait détenu que quand sa santé le permettrait. Cette affaire fit grand bruit. L'ordre du roi fut accueilli comme une injustice d'autant plus grande que Mme Clairon, « quoique parfaitement ressemblante, » disent les *Mémoires secrets*, n'était point nommée, ni même caractérisée par aucun trait assez particulier pour qu'on pût dire qu'il l'eût désignée spécialement. Pour prouver, d'ailleurs, qu'il ne se croyait pas coupable, Fréron parla de nouveau de la Bête du Gévaudan, donnant d'elle un portrait plus détaillé : « Quant à sa figure, les gens d'un état supérieur à celui de simples pâtres ou labourers, qui l'ont vue d'assez près, s'accordent tous à en faire la description suivante : — Elle ressemble assez, pour la conformation, à un petit veau ou à un loup de la grosse espèce. Ses jambes sont courtes, ou du moins le paraissent. L'extrémité de ses pattes ou griffes est d'une grosseur énorme; sa queue est effroyablement grande, et son poil fort large; son poil, noir sur le dos, est partout fort long et excessivement fourni; il forme, dit-on, une espèce de cuirasse qui l'a sauvée jusqu'ici des coups de feu qu'elle a essuyés cinq ou six fois, dont deux ou trois à bout portant. Peut-être aussi a-t-elle eu affaire à des gens intimidés ou maladroits, etc. » La reine intervint, heureusement, en faveur de Fréron, et le soutint contre l'actrice. Celle-ci eut peine à se désister, et il fallut beaucoup négocier, parce qu'elle menaçait de quitter le théâtre, si on ne lui faisait justice. Bref, Fréron échappa pour cette fois à la prison.

La Bête du Gévaudan, après avoir acquis, suivant l'expression de M. Walckenaer, « presque autant de renommée qu'un conquérant, » fut tuée enfin, en 1787, dans le canton de la Planèze, à 4,000 toises à l'ouest de Saint-Flour, au petit village nommé les Ternes, près du pont et dans le bois qui est sur la droite. L'examen d'hommes compétents fit connaître que la Bête du Gévaudan était tout simplement un individu de l'espèce du lynx, vulgairement *loup-cervier*. Le lynx ou loup-cervier est le plus gros des chats de nos climats, où parfois on le rencontre encore, si l'on en croit M. Bory de Saint-Vincent. Or, un gros chat avait agité une province, que dis-je ? toute la France durant plusieurs années. Qu'on prétende, après cela, que nous ne sommes pas le peuple le plus spirituel de toute la terre ! La Bête du Gévaudan forme le sujet d'une complainte restée populaire. Walckenaer, dans son *Voyage*, n'ont pas dédaigné de s'occuper d'elle. Il manquait à sa gloire d'être mise en roman; son triomphe est aujourd'hui complet, et nous avons : *La Bête du Gévaudan*, par M. Elie Berthet (Paris, 1858, 5 vol.; 2^e édit., 1862). Dans ce récit, l'intérêt principal est dirigé sur une jeune héroïne, petite fille fantasque et volontaire, que la mort de ses parents a laissée sous la tutelle des moines de Frontenac. Dans un de ses fréquents accès

d'humeur, elle a promis sa main à quiconque tuera le terrible animal qui ravage ses domaines. Le sort favorise un jeune aventurier, qui se trouve, à la fin de l'ouvrage, riche, grand seigneur et digne en tous points de la noble demoiselle. L'auteur a réuni dans ce cadre tous les détails plus ou moins authentiques dont il disposait sur le monstre. Ajoutons que la Bête du Gévaudan se trouve citée dans certains écrits sous le nom d'*hyène* du Gévaudan.

BÊTE adj. (bê-te — de bête, s.). Sot, stupide, comparable sous ce rapport à un animal : *Le vin ne fait pas mourir l'homme, il le rend bête*. (Fén.) *Ah! quel le monde est bête, et qu'il est doux d'en être dehors!* (Volt.) *Ce pauvre Fenouillet n'a qu'un malheur et qu'un tort, c'est d'être un peu bête*. (Grimm.) *Les hommes sont si bêtes, qu'une violence répétée finit par leur paraître un droit*. (Helvét.) *Pour faire fortune, il faut être bête; l'homme bête ne songe qu'à acquiescer*. (Pétiot.) *L'homme bête n'est jamais plus heureux que lorsqu'il croit avoir de l'esprit*. (Descuret.) *Presque tous les avarés sont gens d'esprit; il faut que je sois bien bête*. (Chateaub.) *Ce qu'il y a de plus rare en France, après une femme bête, c'est une femme généreuse*. (Mme de Gir.) *Pourquoi n'êtes-vous jamais arrivée à rien au milieu de tant de sots? — Parce que je n'ai jamais cru le monde aussi bête qu'il l'est*. (Chamfort.) *Ma foi, tu avoueras que, quand on est assez bête pour faire de pareils serments, on doit être assez bête pour les tenir*. (E. Sue.) *M. de Talleyrand disait de sa femme: Qu'on n'en trouve une plus bête!* (Balz.) *J'ai toujours eu peu d'esprit; dans ce temps-là, j'étais bête*. (G. Sand.) *J'ai cessé d'aller dans le monde, parce que les gens du monde me rendaient plus bête, et que je ne les rendais pas plus spirituels*. (Alex. Dum.) *La Fontaine préférait les fables des anciens aux siennes, ce qui faisait dire à Fontenelle: La Fontaine est assez bête pour croire que les anciens avaient plus d'esprit que lui*. (***.) *Thomas courait après l'esprit, quoiqu'il en eût beaucoup; ce qui n'a fait dire à une femme aimable, et qui n'en avait pas moins: Le plus grand défaut de M. Thomas est de n'être jamais bête*. (***)

Comment te semble-t-il? — Outrageusement bête. V. Hugo.

Bien m'y connais, et ne suis des plus bêtes; Très-peu s'en faut que ne soyez l'Amour. LA FARE.

Jean, dont le front porte le nom d'époux, Disait à Paul : « Nous faisons bon ménage; Ma pauvre femme est bien bête, entre nous; Mais, grâce au ciel, en revanche elle est sage : L'esprit est bon; mais n'est-il pas plus doux Qu'elle soit sotte et qu'elle soit honnête, Que si... — Fi donc, lui dit Paul en courroux; Je la connais : elle n'est pas si bête. »

— Bon à l'excès : *J'ai été trop bête pour elle. Je ne veux plus être si bête que de servir des ingrats*.

— Qui dénote, qui trahit la bêtise, la stupidité : *Avoir un air bête. Ah! dame! reprit-il en s'approchant de la veuve et riant d'un gros rire bête...* (E. Sue.) *Son air solennellement bête me rassura*. (G. Sand.) *Le sénat ouvre de grands yeux bêtes et dit à l'étranger: Qui êtes-vous, monseigneur?* (V. Hugo.) *Qui a quelque chose d'absurde, de stupide, d'extrêmement déraisonnable : La pyramide de l'opinion est aussi bête dans les petites villes de France qu'aux États-Unis*. (H. Bayle.) *Je ne vendrai pas mon âme à un travail aussi ennuyeux et aussi bête*. (G. Sand.) *Les gens de bas étage ont pour les femmes d'un certain rang un mépris et un respect également bêtes*. (F. Soulié.) *A Paris, on abuse un peu trop du luxe bête des glaces, des dorures et des étoffes*. (Th. Gaut.)

« J'ai dans l'âme un tour pressentiment : Toi qui ne crois à rien, tu diras que c'est bête. E. AUGIER.

« Banal, commun : *Ainsi, monsieur, vous aimez mieux l'habit gris, bleu, noir ou bête*. (L. Gozlan.) *Les ormes sont une de mes joies en voyage, tous les autres arbres sont bêtes et se ressemblent*. (V. Hugo.)

— Par exagération. Déraisonnable en quelque point : *Suis-je bête de m'affliger ainsi?*

— Ellipt. *Pas si bête!* Je ne suis, je ne fus, je ne serai pas assez sot que de faire cela : *Il voulait m'entraîner avec lui, mais pas si bête! Que je te donne de l'argent? pas si bête! Quand j'ai une bonne idée, je ne suis pas si bête que de la mettre dans les journaux des savants*. (Ste-Beuve.)

Gros bouquet sur le sein, de pied en cap ornée, Lison allait s'offrir au joug de l'hyménée. Descendant de carrosse, elle fait un faux pas, Et tout de son long est à bas. Ah! ciel! là! voyez, peuteu être Aussi bête? dit à l'instant Son futur on le relevant. Lison rougit et se contient. Le prêtre Lui demande, au pied de l'autel : « Prenez-vous pour époux un tel? » Le compliment lui tenant à la tête, Elle répond : « Oh! mais non! pas si bête. »

— Loc. fam. *Bête comme un pot, comme une cruche, comme une oie; bête à manger du foin, etc., etc.* Stupide au suprême degré : *Il est fort joli garçon; mais il est bête comme un pot. Il est bête!... mais bête à manger du foin. Le pauvre garçon est bête comme un rhinocéros*.

— Prov. *Puis fin que lui n'est pas bête*. Se dit de quelqu'un que l'on veut donner pour être fort malicieux.

— Mar. *Bateau bête*, Bateau plat.

— Syn. *Bête, âne, balourd, buse, butor, cruche, ganache, ignorant, lourdaut, mâchoire*. V. ANE.

— Antonyme. Fin, futé, ingénieux, intelligent, spirituel, subtil.

— Homonyme. Bette.

BÊTEIGUEUSE s. f. (bê-té-jeu-ze). Astr. Nom de l'étoile de première grandeur qui se trouve à l'épaulé orientale d'Orion. On dit aussi BÊTELGEUSE.

BÊTEL s. m. (bê-tèl — de l'indien *bette*, même sens). Bot. Espèce de poisier grim-pant, que l'on cultive dans plusieurs parties de l'Inde : *Le bétel grimpe, à la manière de la vigne, sur les arbres ou sur les supports qu'on lui donne*. (De Jussieu.) *Les Indiens mâchent les feuilles du bétel préparées avec des graines de poivre et de la chaux*. (Reynaud.)

— Par ext. Mélange de substances très-actives, formé des feuilles du bétel, de plusieurs espèces de poivres, de feuilles de tabac, de chaux vive et de noix d'arce, dont on fait usage dans les régions tropicales, comme masticatoire tonique et astringent : *L'usage du bétel fortifie l'estomac, mais il gâte les dents et les fait promptement tomber*.

— Encycl. Le bétel, plante de la famille des pipéracées, est originaire de l'archipel de la Malaisie; sa culture est répandue dans toutes les Indes orientales, où il est désigné sous le nom de *sirih*. Le bétel, dont les feuilles ont quelque ressemblance avec celles du citronnier, est en fleurs la plus grande partie de l'année; son tronc, qui a ordinairement 0 m. 50 de circonférence, s'élève quelquefois à une hauteur de plus de 16 m.; il porte du fruit dès la cinquième année, et il dure de vingt-cinq à quarante ans, suivant les localités. La noix du bétel est à peu près de la grosseur d'un œuf de poule, et la membrane qui lui sert d'enveloppe présente, quand elle est parvenue à maturité, une couleur d'un rouge jaunâtre. On a cru pendant longtemps que ce fruit formait la base d'un masticatoire extrêmement usité dans l'Inde et dans la Malaisie; on sait aujourd'hui que ce sont les feuilles du bétel qui forment l'ingrédient principal de cette préparation. Dans ce but, on s'empresse de les cueillir dès qu'elles commencent à prendre une teinte jaunâtre; elles sont réunies en paquets de vingt à trente, et vendues ainsi journellement dans les rues et sur les marchés.

Ce masticatoire, appelé *siri-dam* dans l'Inde, et *siri-pinang* dans la Malaisie, a reçu des Européens le nom de *bétel*. On le prépare avec la feuille de cet arbre, la noix d'un palmier nommé *arec* et de la chaux éteinte. Souvent les feuilles ou les fruits de deux espèces de poivriers remplacent les feuilles de bétel. La coutume de mâcher ces substances, dit Marsden, est universelle chez les Malais, qui portent constamment sur eux les ingrédients de cette drogue, et en offrent à tout propos à leurs amis et à leurs hôtes. Le prince la porte dans une boîte d'or, le riche dans une boîte d'argent, le pauvre dans une boîte de cuivre. Ces boîtes, de forme hexagone, ont 0 m. 12 à 0 m. 15 de diamètre, et sont divisées en compartiments où l'on place la noix d'arec, la feuille de bétel et la chaux éteinte. Lorsque deux personnes de connaissance se rencontrent, elles commencent par se saluer; puis elles s'offrent le bétel en signe de politesse ou comme un acte d'hospitalité : ne pas offrir le bétel ou le refuser serait une offense. Quand un individu d'une classe inférieure a affaire à une personne d'un rang plus élevé, il commenterait aussi une offense s'il lui adressait la parole avant d'avoir mâché le bétel. Toute la préparation consiste à étaler un peu de chaux éteinte sur une feuille de sirih, et ensuite à plier dans la feuille une tranche de noix de pinang. Par la mastication, ce mélange fournit un suc qui donne à la salive une couleur rouge éclatante, laquelle se communique à la bouche et aux lèvres, et qui est regardée par les indigènes comme fort gracieuse; en outre, l'haleine acquiert une odeur agréable. Le suc, après la première fermentation produite par la chaux, est ordinairement, mais non pas toujours, avalé par l'individu qui mâche cette préparation.

Le bétel n'irrite point, comme on pourrait le supposer, les voies digestives; cependant, les individus qui en font ordinairement usage ont les dents faillantes dans leurs alvéoles, la bouche et l'arrière-gorge sont enflammées, et la faculté du goût considérablement éteinte. D'après les observations de Lesson, le bétel préserverait des fièvres et de la dysenterie, il relèverait la tonicité de la peau et empêcherait ainsi les sueurs excessives qui tourmentent et affaiblissent les habitants des pays intertropicaux. Mais si l'usage modéré du bétel peut présenter quelques avantages, il est certain que son abus a de graves inconvénients. Des médecins qui ont habité la Malaisie pensent que la faiblesse physique des races indoue et malaise doit être attribuée, en grande partie, à l'abus du bétel. Ce serait aussi à ce masticatoire que serait due la mauvaise dentition que l'on observe chez les deux sexes dans toute l'Asie orientale.

Les noix et les feuilles de bétel sont l'objet d'un commerce considérable dans l'Inde; on en exporte de grandes quantités de Bornéo, de Malacca et de la Cochinchine. Les noix sont fréquemment employées pour la tein-

ture; il y a une variété très-estimée, qui donne une couleur d'une belle teinte rougeâtre.

BÊTELETTE s. f. (bê-te-lè-te — dim. de bête). Petite bête.

BÊTEMENT adv. (bê-te-man — rad. bête). D'une manière bête, sotte, stupide : *On prit bêtement cette espièglerie pour le radotage de l'envie et du mauvais goût*. (Chamfort.) *Cette observation me fit craindre d'avoir cédé bêtement à un mouvement de sensibilité*. (Balz.) *Il n'y a rien de plus bêtement méchant que l'habitant des petites villes*. (G. Sand.) *Trop d'improvisation use bêtement l'esprit*. (V. Hugo.)

— Tout bêtement, Sans jugement, sans réflexion, sans apprêt : *Il copia la chose tout bêtement*. (Th. Gaut.) *Des égaux n'ont plus besoin de finesses, ils se disent alors tout bêtement les choses comme elles sont*. (Balz.)

— Antonymes. Finement, ingénieusement, spirituellement, subtilement.

BÉTENCOURT (Pierre-Louis-Joseph DE) érudit français, né à Arras en 1743, mort à Paris en 1829. Il entra dans l'ordre des bénédictins, se livra à de longues recherches historiques et devint, en 1816, membre associé de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Outre un grand nombre de mémoires, il a publié : *les Cartulaires de l'abbaye d'Auchy-lez-Hesdin* (1788), de l'Abbaye de Notre-Dame de la Roche, etc., et *Noms féodaux ou Noms de ceux qui ont tenu fiefs en France depuis le xiv^e siècle* (Paris 1826, 2 vol.) La seconde partie de cet ouvrage est restée à l'état de manuscrit.

BÉTENCOURTIE s. f. (bê-tan-kour-ti). Bot. Genre de la famille des légumineuses, voisin des sophoras, et comprenant un arbuste qui croît dans les montagnes du Brésil.

BETÉRA, ville d'Espagne, province et à 16 kil. N.-O. de Valence; 2,403 hab. Fabriques de toiles communes.

BÉTÉRIE s. f. (bê-te-ri — rad. bête). Aut. Bêtise : *Tout leur savoir n'était que bêtérie*. (Rabel.) *Il est fort étonné d'apprendre que ce jeune homme en sait plus que tous ces petits prodiges du vieux temps, livrés à des maîtres dont le savoir n'est que bêtérie*. (Ste-Beuve.)

BETERRÆ, nom latin de Béziers.

BETH s. m. (bètt). Linguist. La deuxième lettre de l'alphabet hébreu et la première des labiales, correspondant à notre B. Il signe numérique de 2, et de 2,000 quand il est devant une centaine.

BETH, mot hébreu signifiant maison, habitation, et que l'on retrouve dans la plupart des langues sémitiques. Ce terme de *Beth* entre dans la composition d'un grand nombre de noms de villes, de bourgs, etc.; exactement, comme en français, ville dans *Philippeville*, *Orléansville*, *Romainville*, *Abbeville*, etc.; en anglais, town dans *Shawaneetown*, *Georgetown*, *Morgantown*, etc.; en allemand, *hausen*, dans *Nordhausen* (la maison du nord) *Mühlhausen* (la maison du moulin), etc. Les Arabes se servent, pour le même usage, de la racine sémitique *beth*, qu'ils écrivent *beit* : ainsi *Beit-el-Fakih* (la maison du savant), *Beitennou-shéli*, *Beitennam*, etc. Ils disent encore *Beit-el-Mogaddès* (la maison sainte), pour Jérusalem. Outre le mot *beth*, les Arabes emploient aussi celui de *dar*, qui a le même sens : *Dar essalam* (la maison du salut), c'est-à-dire Bagdad; *Darelmoghadda*, etc. Les Syriens font également usage du mot *beth* dans leurs noms géographiques : *Beth-Roumoia* (maison romaine).

BETH-ABARA (en hébreu, *Maison du passage*), lieu de la Palestine où les Israélites passèrent le Jourdain, sous la conduite de Josué. C'est en face de ce même lieu, situé sur la rive droite du Jourdain, dans la tribu de Juda, que baptisait saint Jean-Baptiste.

BETHABÉ, ville de l'ancienne Assyrie, au N. Au moyen âge, elle renfermait un célèbre couvent nestorien.

BETH-ACHABA, ville de la Palestine, dans la tribu de Juda, sur une hauteur entre Jérusalem et Tecué.

BETH-AGLA, ville de la Palestine, dans la tribu de Juda, à 4 kil. du Jourdain, et à 5 kil. N. de la mer Morte, sur la route du Jourdain à Jéricho, non loin de la colline biblique de Galgala.

BETHAMARIS, ville de l'ancienne Syrie, située sur la rive droite de l'Euphrate, au S.-E. d'Hiéropolis.

BETH-ANATH, ville de la Palestine, située dans la tribu de Nephtali; à l'époque de l'entrée des Israélites dans la terre promise, c'était une des plus fortes villes des Chananéens.

BETHANIE, ville de la Palestine, dans la tribu de Benjamin, à 10 kil. E. de Jérusalem, non loin de la montagne des Oliviers, sur la route de Jérusalem à Jéricho. Quelques auteurs ont décomposé son nom en *bêt-à-nia* (locus depressions), et les autres en *bêt-hind* (locus dactylorum), l'endroit des dattiers). C'est là que demeuraient Marthe et Marie, et leur frère Lazare, que Jésus-Christ ressuscita. C'est aujourd'hui un village turc, appelé El-Asarije, composé d'une vingtaine de maisons et entouré de plantations d'oliviers et de figuiers. La principale ruine, au milieu du vil-